



CA Vitré Communauté (Siren : 200039022)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Vitré
Arrondissement	Fougères-Vitré
Département	Ille-et-Vilaine
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Pierre MEHAIGNERIE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	16 bis, boulevard des Rochers
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	35500 VITRE
Téléphone	02 99 74 52 61
Fax	02 99 74 79 26
Courriel	c.agglo@vitrecommunaute.org
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	82 412
-----------------------------	--------

Densité moyenne 93,65

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 46

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
35	Argentré-du-Plessis (213500069)	4 467
35	Availles-sur-Seiche (213500085)	703
35	Bais (213500143)	2 441
35	Balazé (213500150)	2 299
35	Bréal-sous-Vitré (213500382)	663
35	Brielles (213500424)	734
35	Champeaux (213500523)	515
35	Châteaubourg (213500689)	7 141
35	Châtillon-en-Vendelais (213500721)	1 725
35	Cornillé (213500879)	980
35	Domagné (213500960)	2 311
35	Domalain (213500978)	2 032
35	Drouges (213501026)	539
35	Erbrée (213501059)	1 741
35	Étrelles (213501091)	2 592
35	Gennes-sur-Seiche (213501190)	964
35	La Chapelle-Erbrée (213500614)	712
35	La Guerche-de-Bretagne (213501257)	4 402
35	Landavran (213501414)	711
35	La Selle-Guerchaise (213503253)	170
35	Le Pertre (213502172)	1 417
35	Louvigné-de-Bais (213501612)	1 940
35	Marpiré (213501661)	1 082
35	Mecé (213501703)	617
35	Mondevert (213501836)	832
35	Montautour (213501851)	268
35	Montreuil-des-Landes (213501927)	253
35	Montreuil-sous-Pérouse (213501943)	1 052
35	Moulins (213501984)	738
35	Moussé (213501992)	339
35	Moutiers (213502008)	951
35	Pocé-les-Bois (213502297)	1 334
35	Princé (213502321)	381
35	Rannée (213502354)	1 150
35	Saint-Aubin-des-Landes (213502529)	968
35	Saint-Christophe-des-Bois (213502602)	593
35	Saint-Didier (213502644)	2 052
35	Saint-Germain-du-Pinel (213502727)	929
35	Saint-Jean-sur-Vilaine (213502834)	1 278
35	Saint-M'Hervé (213503006)	1 405

35	Taillis (213503303)	1 027
35	Torcé (213503386)	1 210
35	Val-d'Izé (213503477)	2 646
35	Vergéal (213503501)	828
35	Visseiche (213503592)	832
35	Vitré (213503600)	18 448

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 36

Compétences exercées par le groupement	
Environnement et cadre de vie	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement non collectif <i>Gestion du Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC) dont les missions obligatoires sont : 1 - pour les dispositifs d'assainissement non Collectif neufs et à réhabiliter : assurer le contrôle de leur conception et de leur réalisation (contrôle de bonne exécution sur le terrain) 2 - pour l'ensemble des dispositifs d'assainissement non Collectif : réaliser des contrôles périodiques de leur bon fonctionnement et de leur entretien.</i></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>- élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés (traitements et collectes des déchets ménagers et déchets assimilés) déléguées au SMICTOM du sud-est de l'Ille et Vilaine - plan de résorption des décharges brutes</i></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre les nuisances sonores</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre la pollution de l'air <i>-lutte contre la pollution de l'air.</i></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>- Animation et portage de SAGE et participations aux missions d'un EPTB - gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique</i></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres actions environnementales <i>- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables ; - définition, sur le territoire de Vitré communauté, des zones de développement de l'éolien, sur la base du schéma de développement de l'éolien élaboré par le syndicat d'urbanisme du pays de Vitré, et dépôt en préfecture du dossier de proposition de création de ces zones - Soutien aux actions en faveur des économies d'eau ; - Soutien aux actions en faveur de la protection et de la valorisation des paysages ; - Etudes environnementales et paysagères menées à l'échelle du territoire de Vitré Communauté - Possibilité pour le service espaces verts, voirie et chantier d'insertion de la communauté d'agglomération d'intervenir en qualité de prestataire de services, pour le compte des communes membres, d'autres collectivités territoriales, de groupements de communes et d'établissements publics, à leur demande dans les domaines suivants: - aménagement et entretien d'espaces verts, - entretien d'espaces naturels, - entretien de terrains de sport, - balayage mécanique, - curage d'avaloirs, - transport et/ou installations de matériels de location divers. - Location aux communes qui en font la demande, des matériels divers ; - soutien aux actions en faveur des économies d'eau - soutien aux actions en faveur de la protection et de la valorisation des paysages</i></li> </ul>	
Sanitaires et social	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités sanitaires <i>- Définition et animation d'une stratégie globale en matière de santé à l'échelle du territoire (coordination de l'offre de soins, passation de conventions cadre de type contrat local de santé?) - Soutien à la maison médicale de garde portée par l'Association des médecins libéraux du Pays de Vitré. »</i></li> </ul>	

## Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs sociaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définies dans le contrat de ville opération "bourses initiatives jeunes" et la gestion du fond d'intervention de cette opération

- Contrat local de sécurité transports

## Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale de commerce et soutien aux activités commerciales qui sont d'intérêt communautaire,

## Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités culturelles ou socioculturelles

--> Le Festival d'été communautaire ; L'enseignement dispensé par le conservatoire de musique et d'art dramatique ; L'enseignement musical dispensé dans le cadre de la ou des classe (s) à horaires aménagés de musique (CHAM) ; L'enseignement dispensé par l'école intercommunale d'arts plastiques ; Les spectacles à destination des scolaires inscrits dans la programmation culturelle de Vitré Communauté ainsi que l'accueil des artistes en résidence La contribution à l'éducation culturelle par la promotion de toutes actions susceptibles d'y parvenir notamment la subvention au Festival Désarticulé de Moulins en juin pour les spectacles publics et les spectacles dans les écoles du territoire ; --> Constitution et développement du réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire de Vitré communauté, dont les actions sont ainsi définies : - Constitution d'un catalogue et d'un portail communs pour une meilleure circulation des usagers et des documents entre les différents équipements adhérents à ce réseau, - Mise en place et gestion de navettes, entre les bibliothèques et médiathèques membres du réseau, facilitant la circulation des documents sur le territoire, - Création d'une carte d'abonnement unique et commune à toutes les bibliothèques et médiathèques membres du réseau, - Acquisition de matériels dans le cadre des animations mises en place par le Centre de - Ressources Arts et Lecture Publique et prêtés aux bibliothèques et médiathèques membres du réseau, - Mise en place de formations-actions en lien avec les projets d'animations communautaires pour les équipes des établissements adhérents à ce réseau, - Organisation de temps d'échanges professionnels et / ou de formations en lien avec les nouveaux outils déployés dans les différentes bibliothèques et médiathèques membres du réseau, - Relais avec la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine --> Mise en place d'actions culturelles, visant la promotion d'une culture numérique, des arts et de la lecture publique, à l'échelle communautaire.

- Activités sportives

- animation sportive directe: l'intervention de l'animation sportive est dirigée vers les jeunes licenciés des clubs affiliés à une fédération délégataire réunissant au moins 700 pratiquants sur 1/4 des communes du territoire, d'une part et vers les jeunes de 11 à 17 ans pour la découverte et l'initiation des activités physiques et sportives pendant les congés scolaires, d'autre part - l'accompagnement des emplois sportifs: pour les activités sportives des fédérations délégataires ne bénéficiant pas de l'intervention directe des éducateurs, une prise en charge de l'encadrement par Vitré Communauté est possible dans le cadre des 4 dispositifs suivants non cumulables : -L'emploi en réseau entre minimum 2 communes ou 2 clubs au moins de communes différentes pour l'encadrement des jeunes licenciés au sein des clubs affiliés à une fédération délégataire. Vitré communauté ne soutiendra pas les postes concernant les activités du domaine d'intervention du service d'animation sportive. - L'emploi au niveau amateur, salarié d'un club évoluant à partir du plus bas niveau national. 6 La pérennisation des emplois jeunes salariés d'un club organisant des activités sportives en matière de football, volley-ball et basket-ball. La prise en charge d'heures d'encadrement - l'évènement sportif : organisation de l'Ultra tour Le soutien à l'évènementiel sportif répondant aux critères suivants: l'évènement sportif devra être inscrit au calendrier des compétitions de portées nationales ou internationales. Cet évènement doit intégrer une dimension populaire et se dérouler sur le territoire communautaire pour valoriser Vitré Communauté au travers de sa médiatisation. Soutien financier au semi-marathon organisé par l'association "les Léopards Guerchais" à la Guerche de Bretagne.

## Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)  
 - *délégation au syndicat mixte d'urbanisme du Pays de Vitré, de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale et d'éventuels schémas de secteur*

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

*Toutes les actions de politique foncière permettant de réaliser tous projets déclarés d'intérêt communautaire et notamment :*  
 - *acquisitions amiables à titre onéreux, par voie d'échanges* - *acquisitions par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique* - *acquisition par voie de préemption dans le cadre de délégations de compétences spécifiques des zones d'aménagement différée instituée par le Préfet au bénéfice de la Communauté d'agglomération sur les zones d'intérêt communautaire conformément aux articles L 212-4 et suivants et L 213-3 du code de l'urbanisme* - *acquisitions par voie de préemption sur les périmètres de droit de préemption urbain institués par les communes au bénéfice de la Communauté d'agglomération conformément aux articles L 211-2 (DPU) et suivants et L 213-3 du code de l'urbanisme* - *mise en place et gestion d'un système d'informations géographiques communautaires : service offert aux communes qui en font la demande et suivi de la numérisation cadastrale.*

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- *Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi, et comprenant notamment les transports scolaires, le transport des élèves des écoles primaires et maternelles vers les trois piscines du territoire de Vitré Communauté et le transport à la demande.*

- Transport scolaire

- Plans de déplacement urbains

## Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Parcs de stationnement

## Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- *Élaboration et mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes de développement touristique : Animation et accompagnement, par un soutien technique, des porteurs de projets publics et privés exerçant sur le territoire communautaire pour l'aménagement et le développement de l'offre touristique ; Organisation et participation à des opérations de mise en réseau et d'accompagnement des acteurs du tourisme local.* - *Actions de promotion de l'offre touristique concernant le territoire de la communauté d'agglomération* - *Gestion et animation de la Maison Accueil Bretagne* - *Participation au schéma régional des Destinations de Bretagne* - *Animation et organisation de manifestations touristiques organisées au minimum sur deux communes de la communauté d'agglomération* - *Accueil et information du public* - *Commercialisation de produits touristiques* - *Gestion et mise à jour de relais d'informations services (mobiliers présentant l'offre touristique de la communauté d'agglomération)* - *Participation à l'observation de l'économie touristique locale*

## Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- *élaboration et gestion du programme local de l'habitat*

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- *réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.*

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>prise en charge de la participation des communes au service départemental d'incendie et de secours</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- Adhésion au syndicat mixte de développement de services de technologies, d'informations et de télécommunications « Mégalis Bretagne » ayant pour objet : <i>De favoriser l'accès de ses membres aux moyens de communications électroniques à haut débit, De favoriser le développement des services innovants et des usages liés aux TIC, dont la mise en œuvre des moyens permettant la promotion et le développement de l'administration électronique sur l'ensemble du territoire breton, par la mutualisation des moyens entre ses membres, ainsi que des organismes qui leur sont rattachés, De passer et d'exécuter, pour le compte de tout ou partie de ses membres, tout contrat nécessaire à la réalisation de ses missions, D'adhérer, avec le rôle si nécessaire de coordonnateur, à tout groupement de commandes en vue de passer tout contrat conforme à l'objet syndical.</i> - Réseaux publics et services locaux de communications électroniques : <i>Compétence relative aux réseaux publics et services locaux de communications électroniques telle que prévue à l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales et incluant notamment les activités suivantes : - L'établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens du 3e et du 15e de l'article L32 du Code des postes et communications électroniques, - L'acquisition des droits d'usage à cette fin et l'achat des infrastructures ou réseaux existants, - La mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants, - L'exploitation de ces infrastructures et réseaux de communications électroniques, - La fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finals, après avoir constaté une insuffisance d'initiatives privées dans les conditions prévues par l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>La construction, l'entretien et la gestion des aires réservées aux gens du voyage</i>
- Autres
- Mise en place et gestion d'un Système d'Informations Géographiques communautaire : <i>service offert aux communes qui en font la demande et suivi de la numérisation cadastrale ;</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
35	SM d'urbanisme du Pays de Vitré (253514517)	SM fermé	109 304
35	Syndicat de bassin versant Vilaine Amont-Chevré (200086858)	SM fermé	115 451
35	SMICTOM du Sud-Est 35 (253500953)	SM fermé	135 462
35	SM "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 418 194
35	SM du bassin du Semnon (200087476)	SM fermé	65 151
35	Syndicat départemental d'énergie 35 (200050425)	SM fermé	1 079 333
44	Etablissement public territorial du bassin de la Vilaine (254401243)	SM ouvert	1 624 275
35	syndicat mixte du bassin versant de la Seiche (200087823)	SM fermé	161 094

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)